

Rapport de mission par
Kossi Souley GBETO, chercheur membre du ROCARE-TOGO,
gbetok@yahoo.fr, Tél :228-923-77-22

ACALAN
Colloque Régional à Bamako

« Le développement de nos pays passe par la promotion des langues nationales »

Les 16- 18 mai 2006, et à l'initiative de l'**Académie Africaine des Langues (ACALAN)** s'est tenu à Bamako Centre International des Conférences de Bamako un colloque international sur « Politiques nationales : le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique de l'Ouest ». Ce colloque a réuni une centaine de participants venus du Bénin, Burkina Faso, Côte -d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, et le Togo. On notait aussi la présence remarquée des représentants des organisations gouvernementales et non gouvernementales comme l'UA, CEDEAO, UNESCO, ADEA, OIF, Coopération Suisse.

Les objectifs du colloque :

- faire l'état des lieux de l'utilisation des langues nationales dans tous les domaines de la vie,
- identifier et catégoriser puis faire la typologie des langues de l'Afrique de l'Ouest., Identifier les langues qui peuvent assurer l'intégration des ces pays.

La lutte pour la promotion des langues en Afrique est un apostolat . La difficulté de ce combat est en partie inhérente aux frontières héritées de la colonisation qui ne permettent pas de catégoriser ces langues. Ces langues dites transfrontalières sont des outils pouvant aider à réhabiliter ces frontières. Depuis que l'Académie des Langues (ACALAN) est devenue une institution spécialisée de l'Union Africaine et 2006 proclamée année des langues africaine, les politiques linguistiques se doivent de valoriser les langues nationales tout en leur permettant de contribuer au multilinguisme fonctionnel. En réalité, un flou terminologique entoure ce concept par rapport à d'autre comme « langues transfrontalières et langues de moindre diffusion. Pour résoudre le problème en vue de bien cerner ces concepts, il convient d'élaborer un cadre géopolitique dans lequel s'inscrira la définition des termes. L'état colonial avec ses frontières arbitraires donne à l'Afrique le visage d'un continent d'indéfinition. Par conséquent, pour construire un instrument de catégorisation fiable des langues africaines, il urge qu'on affine la définition des concepts comme langue nationale, véhiculaire, transfrontalière, langue de moindre diffusion. En effet, il y a bien d'autres concepts qui circulent qui entretiennent aussi le flou. Il s'agit de langue officielle vs. langue nationale, langue véhiculaire vs. langue vernaculaire, langue communautaire et surtout la notion de langue partenaire inventée par la francophonie pour faire des actions en faveur d'autres langues autres que le français.

L'un des objectifs du colloque, c'est de faire l'état des lieux des politiques d'utilisation des langues nationales en Afrique de l'Ouest. Au plan national, il faut instrumentaliser les langues africaines pour qu'elles servent véritablement comme outil de développement. Au plan régional, l'existence en Afrique des langues dites transfrontalières permet de réhabiliter quelque peu les frontières arbitrairement érigées par le colonisateur. Et de ce point de vue, elles constituent de puissants facteurs d'intégration économique, politique et culturelle des peuples.

Les langues africaines sont en danger, menacées de disparition vu les fonctions qui leur sont enseignées. Pour ce faire les langues pour être valorisées doivent être utiles. Et à quoi peuvent servir les langues nationales ?

Avoir du travail, communiquer avec les autorités, aider à accomplir les démarches administratives etc. En réalité, il est plus qu'un impérieux devoir que les langues locales puissent conquérir de nouveaux domaines et espaces d'expression. Les langues ne sont pas faites seulement pour être en classe. Il y a des cibles souvent négligées que sont les différents corps de métiers, les paysans, les artisans. L'on doit viser ces sphères pour donner une occasion aux langues nationales de jouer leur rôle de facteur économique et de développement. Ce faisant, on pourra rentabiliser les pratiques enseignantes en l'adaptant la vie et aux besoins réels des populations.

Les langues nationales ou du milieu dans la plupart des pays sont restées des «matières d'enseignement». Il faut qu'elles soient désormais **des langues d'enseignement et de construction des savoirs et de connaissances**. Par exemple, enseigner les mathématiques en langues nationales.

POUR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Education bilingue déjà expérimentée dans d'autres pays, propose une approche plus intégrée de l'enseignement du français et l'enseignement des différentes matières scolaires via le français en tenant compte du contexte diglossique des enfants dans l'ensemble des pays francophones dont les situations linguistiques et éducatives sont similaires.

Cette piste correspond au modèle notamment de la pédagogie convergente qui établit un partenariat entre les langues du milieu et la langue du colonisateur, aboutissant ainsi à un bilinguisme harmonieux, bien maîtrisé et bien intégré. Les résultats de ces expérimentations doivent être vulgarisés dans des colloques moins élitistes de manière à convaincre les décideurs ou les détracteurs qui demeurent encore sceptiques.

Le Réseau Centre et Ouest Africain de Recherche en Education (ROCARE) étant une institution dont la vision est de donner un visage africain à l'éducation en Afrique et ayant pour mission la promotion de l'expertise africaine et une culture de

recherche pour améliorer la politique et les pratiques éducatives, elle peut encourager la recherche sur la tradition orale dans les pays membres de ROCARÉ en vue de renforcer l'enracinement culturel des apprenants qui sont tentés d'oublier leur terroir déjà envahi par les oripeaux de la civilisation occidentale via les TIC. Mais surtout œuvrer pour sortir les systèmes éducatifs africains de l'ornière de l'extraversion en renforçant davantage la recherche sur l'enseignement dans les langues africaines dans les pays membres de ROCARE.

LES RECOMMANDATIONS

A l'issue de cette rencontre, les participants ont adressé des recommandations à l'attention de :

ETATS

- La codification de toutes les langues africaines ;
- Utilisation des langues transfrontalières dans l'alphabétisation ;
- Les langues africaines doivent servir comme langue d'enseignement dans tout le cursus du primaire et être évaluées aux différents examens de fin d'année ;
- Créer des départements de langues africaines dans les universités ;
- Encourager l'édition de manuels en langues africaines ;
- **Utiliser les langues africaines dans les TIC.**

ACALAN

- Harmonisation et standardisation des langues ;
- Réseaux de chercheurs chargés de la transcription des langues transfrontalières.

OIF

- S'engager davantage dans la promotion de la diversité culturelle et linguistique.

« La force du poisson, c'est l'eau. Mais la force de notre organisation régionale (ACALAN), c'est nous tous. »